



**PÔLE
SANTÉ
TRAVAIL**

Métropole Nord

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2024



TEMPS FORTS 2024



Engagement dans la certification : formation des auditeurs internes
23 septembre 2024



Signature de la convention de partenariat entre
PÔLE SANTÉ TRAVAIL et Cap Emploi - 26 janvier 2024



PÔLE SANTÉ TRAVAIL aux Toxidays - Marseille - 20-21 mars 2024



Participation à la Yul - Octobre 2024

Soutien à Anne-Sophie CENTIS et à Pierre-Antoine BAELE,
athlètes paralympiques - Juin 2024



Ateliers d'aide à la réalisation du DUERP
dans les centres





SOMMAIRE

02 ÉDITO DE JEAN-MICHEL DUPUIS,
PRÉSIDENT DE PÔLE SANTÉ TRAVAIL

04 INTRODUCTION DE DAMIEN VANDORPE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

08 MIEUX ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS DANS LA PRÉVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS

- 09 - DUERP et Fiche d'Entreprise : 2 outils clé de prévention
- 10 - Les actions en milieu de travail
- 13 - Le Service Prévention
- 15 - Une programmation de prévention toute l'année

16 SUIVRE INDIVIDUELLEMENT L'ÉTAT DE SANTÉ AU TRAVAIL DES SALARIÉS

- 16 - Chiffres clés
- 17 - Des dispositifs de prévention spécial salarié et spécial dirigeant
- 18 - Le Service de Spécialités Médicales et Sociales
- 20 - Les actions de prévention en centres
- 22 - Des centres plus accueillants
- 23 - Trois nouveaux centres

24 FAVORISER LE MAINTIEN EN EMPLOI ET PRÉVENIR LA DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE (PDP)

- 25 - Des partenariats au service des employeurs et des salariés
- 26 - La PDP au cœur de notre action
- 27 - PST Formation, partenaire incontournable dans la PDP
- 28 - Les sensibilisations lors de journées thématiques
- 31 - La veille sanitaire

32 MOBILISER, ACCOMPAGNER ET IMPLIQUER NOS ÉQUIPES

- 32 - L'implication dans les réseaux et partenariats
- 34 - La politique RH
- 35 - La formation des équipes
- 36 - Une stratégie tournée vers la satisfaction client
- 38 - Le renforcement de la communication
- 39 - La mobilisation des équipes

L'ASSOCIATION PÔLE SANTÉ TRAVAIL MÉTROPOLE NORD

PÔLE SANTÉ TRAVAIL est une association Loi 1901. Elle est administrée paritairement par un Conseil d'Administration composé de représentants d'employeurs et de salariés, désignés par leurs organisations respectives parmi les entreprises adhérentes.

REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

Titulaires :

- Jean-Michel DUPUIS*, AGC GLASS France, *Président*
- Laurence DEBOFFE*, HABITAT JEUNES BÉTHANIE, *Présidente Déléguée*
- Claire CASAERT, AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL
- Séverine DESCHAMPS*, RANDSTAD OPERATIONAL, *Secrétaire*
- Marc DETOURNAY, RENOV AG
- Olivier HERMAND, Société LEROUX
- Pierre-Yves LEGRAND, MEDEF Métropole Nord
- Clément MAROT, UMIH - Chambre Syndicale des cafetiers, hôteliers, restaurateurs.
- Joël VENE*, SPOT EVENTS

Suppléants :

- Jean-Luc BOIDIN, SAS HENNEREZ
- Antoine SPRIET, Entreprise Louis SPRIET SAS
- Dorothée VIDAL, Transports DEPAEUW

REPRÉSENTANTS SALARIÉS

Titulaires :

- Guy BOUQUET, ITG - ITG Portage Salarial
- Marcel COLIN*, SOGEA-CARONI, *2^{ème} Vice-Président*
- Christelle GODET*, MANPOWER
- Jean-François LOZIER, ONERA
- Jean MACHER*, ADECCO France, *1^{er} Vice-Président*
- Philippe MERLIN*, WESTAFLEX/POUJOLAT, *Trésorier*
- Rudy QUESTE, BOULANGER
- Philippe THEVEL, Centre AFPA

Suppléants :

- Éric DELOBELLE, SOGEFI SUSPENSIONS
- Leila MESBAH
- Aline VAN MEENEN, LA REDOUTE

* Membre du Bureau

Réunion du Conseil d'Administration





ÉDITO

Jean-Michel DUPUIS

Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL



En 2024, excepté la parenthèse des Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont

fait vibrer la France, nous avons vécu au rythme de l'incertitude.

La dissolution de l'Assemblée Nationale en juin 2024, puis la difficulté à installer un gouvernement, la campagne électorale aux États-Unis, la guerre en Ukraine, pour ne citer que quelques exemples, n'ont pas permis à nos chefs d'entreprise de se projeter sereinement. Sans compter les risques accrus de cyber-attaques, les aléas climatiques de plus en plus répétitifs, les problématiques persistantes de recrutement...

Tous ces facteurs se combinent et ont forcément un impact sur notre économie, donc sur l'activité de nos entreprises et donc sur celle de leurs salariés. La fin d'année 2024 a été marquée par le ralentissement des embauches et par le gel des investissements.

Dans ce contexte pourtant, s'il y a bien une certitude que j'ai acquise depuis que je suis Président de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, certitude que nous devons tous avoir - que nous devons défendre même ! -, c'est que **nous, services de prévention et de santé au travail, avons un rôle majeur à jouer. Et nous devons le jouer pleinement, tous ensemble !**

En effet, nous sommes l'interlocuteur naturel des chefs d'entreprises en matière de sécurité et de prévention au travail ; nous sommes l'acteur de terrain auquel ils peuvent s'adresser au quotidien, en toute confiance. Dans ce contexte difficile, nous devons **aller vers eux** pour les accompagner, repérer les signaux faibles, aller au-devant des difficultés pour les aider à préserver la santé de leurs salariés, les aider à conserver leur outil de production en favorisant les meilleures conditions de travail possibles.

Optimiser les réponses aux demandes de visite, favoriser les actions en milieu de travail pour développer la prévention primaire, aller à la rencontre des employeurs et échanger avec eux ont été en 2024, le moteur de notre action quotidienne.

Pour remplir pleinement ses missions, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est également donné les moyens de proposer à ses adhérents une palette complète de services : **cellule PDP, Service de Spécialités Médicales et Sociales, Service de Prévention avec des experts en ergonomie, en métrologie, en toxicologie...**

Nous avons aussi des psychologues du travail ou des médecins formés à intervenir dans des domaines particuliers tels que la médecine nucléaire... Nous travaillons avec de nombreux partenaires qui favorisent un meilleur suivi de santé au travail et là encore, une meilleure prévention des risques professionnels. Enfin,

nous nous sommes engagés dans une démarche de certification, gage de crédibilité concernant notre organisation et notre volonté partagée de toujours faire mieux.

Je le répète : **nous devons être le meilleur partenaire prévention et santé au travail de toutes les entreprises, et notamment des TPE.**

Poursuivons nos efforts pour travailler tous ensemble à cet objectif !

636

collaborateurs
dont

159

médecins du travail

114

équipes pluridisciplinaires

12

responsables de secteur,
correspondant aux secteurs géographiques
dans lesquels sont implantés :

20

centres médicaux fixes

77

centres au sein d'entreprises

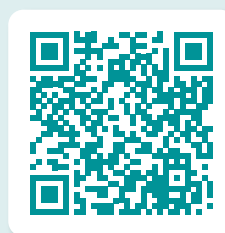
Désormais, PÔLE
SANTÉ TRAVAIL
compte plus de

100

infirmiers en santé
travail !



Retrouvez l'ensemble des communes couvertes
par PÔLE SANTÉ TRAVAIL et l'implantation de nos
centres



Réunion d'encadrement





INTRODUCTION

Damien VANDORPE
Directeur Général

Notre Président l'a dit :
PÔLE SANTÉ TRAVAIL doit être le meilleur partenaire
prévention et santé au travail des entreprises de
notre territoire, de toutes ses entreprises !

Quels que soient leur secteur d'activité et leur taille.
Pour chacune d'elle, nos équipes ont à cœur de
remplir pleinement nos trois missions :

- **accompagner les entreprises adhérentes
dans la prévention primaire des risques
professionnels,**
- **assurer le suivi individuel de l'état de santé de
leurs salariés,**
- **favoriser leur maintien en emploi.**

En 2024, comme les années précédentes et plus
encore, nos équipes ont été au rendez-vous : notre
activité a été soutenue et notre organisation plus
efficiente !

**Nous avons encore augmenté le nombre de visites
réalisées et le nombre d'entreprises qui ont
bénéficié d'actions en milieu de travail ; nous avons
ouvert des chantiers d'envergure ; nous avons signé
de nouveaux partenariats...**

Vous pourrez lire dans ce rapport d'activité, de
nombreux exemples qui illustrent l'engagement de
nos équipes à toujours vouloir faire mieux, quel que
soit notre métier, dans nos centres médicaux comme
au Siège.



En ce sens, encouragés par la démarche de
certification - que ce soit dans le cadre de l'ISO
9001 pour 3 de nos directions ou de la SPEC 2217
pour tout PÔLE SANTÉ TRAVAIL -, nous n'hésitons
pas à préciser, voire réviser, nos process pour être
toujours plus pertinents, pour optimiser notre
fonctionnement, pour garantir la meilleure qualité de
service possible.

**Soyez-en certains, un seul objectif nous anime :
améliorer le service rendu à nos entreprises
adhérentes et à leurs salariés suivis !**



MIEUX ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Secteurs les plus représentés en effectifs suivis

Répartition des adhérents par NAF (hors ETT)		
	 Nb adhérents	 % effectif
 Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	7 491	19 %
 Santé humaine et action sociale	2 584	12 %
 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 673	10 %
 Industrie manufacturière	2 274	10 %
 Activités de services administratifs et de soutien	2 234	8 %

Répartition des adhérents par **TAILLE** (hors ETT)

 Entre 1 et 10 salariés	23 668	18 %
 Entre 11 et 49 salariés	6 287	29 %
 Entre 50 et 199 salariés	1 539	28 %
 Entre 200 et 249 salariés	70	3 %
 Entre 250 et 299 salariés	47	3 %
 Plus de 300 salariés	160	19 %

PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord
compte en 2024

31 771

ENTREPRISES ADHÉRENTES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a également
30 CONVENTIONS actives avec des
établissements publics :

	 Nb conventions	 Nb salariés suivis
 État	16	1 029
 Collectivités territoriales	13	170
 Hôpitaux	1	9



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs documents
favorisant la prévention
des risques professionnels
sont en accès libre sur le
site internet de PÔLE SANTÉ
TRAVAIL :



LE DUERP : l'outil clé pour identifier les risques de l'entreprise et mettre en place le plan de prévention

Le DUERP -Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels- est un document qui répertorie l'ensemble des risques professionnels et qui assure la traçabilité des expositions aux risques.

Il permet également d'établir et de mettre en place le plan de prévention dans l'entreprise, visant à supprimer ou à défaut, à limiter ces risques. Tout employeur, ayant au moins un salarié, a l'obligation de le rédiger et de le transmettre à son service de prévention et de santé au travail.

Pour accompagner les employeurs et faciliter la rédaction de leur DUERP, PÔLE SANTÉ TRAVAIL propose depuis **janvier 2024** à tous ses adhérents, **l'offre complémentaire « NOA »**.

Notre offre
complémentaire
NOA



Qu'est-ce que la FICHE D'ENTREPRISE ?

La Fiche d'Entreprise (FE) est un document établi par le médecin du travail ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire dans lequel figurent, notamment, les risques professionnels et les effectifs des salariés qui y sont exposés.

Concrètement, il s'agit pour les professionnels de santé au travail de dépister et de caractériser les risques prioritaires pour ensuite mieux accompagner l'employeur à mettre en place le plan de prévention établi dans son DUERP.

Grâce à cette solution en ligne optionnelle, l'employeur peut réaliser et nous transmettre son DUERP :

- **personnalisé et complet** grâce aux suggestions faites par l'outil : risques courants selon son secteur d'activité et actions de prévention associées ;
- **mis à jour en temps réel** avec la reprise et l'archivage sécurisé des modifications et des versions précédentes facilitant ainsi la traçabilité ;
- **accessible directement à l'équipe santé travail** qui peut ainsi facilement consulter les mises à jour, conseiller et adapter si nécessaire le plan de prévention, mettre à jour la Fiche d'Entreprise...
- **conforme à ses obligations légales.**

En complément, des webinaires ont été organisés par les conseillers Relations Entreprises, pour mettre en place NOA.

Les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont également proposé en centres, plusieurs **ateliers d'aide à la réalisation du DUERP**.

Animés notamment par des conseillers en prévention, ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les problématiques des adhérents, de répondre à leurs questions...

48

**ateliers d'aide au DUERP,
organisés dans les centres,
comme ici dans le centre
Lille Jeanne d'Arc**

Exemple

Suite à la réalisation de sa FE, l'entreprise **La Maïf**, située sur le secteur de **Marcq-en-Barœul**, a sollicité PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour une sensibilisation à l'ergonomie du poste de travail. Des ateliers en petits groupes ont été organisés, permettant d'échanger et d'améliorer les postures.



LES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

Parmi leurs missions, les professionnels de santé au travail réalisent des actions en milieu de travail (AMT) : études de poste, identification et analyse des risques professionnels, campagnes d'information et de sensibilisation, formation aux risques spécifiques, réalisation de mesures métrologiques...

ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL



Nb entreprises distinctes
par type d'AMT

Fiche d'entreprise	6 714
Information - Sensibilisation - Formation	5 364
Étude de poste	3 285
Document unique	1 431
Risque chimique	616
Participation réunions (CSE, CSSCT...)	567
Ergonomie	437
Métrologie	258
Échange avec employeur/salarié	157
RPS	145
Autres	576
Suivi d'action	51

En 2024,

10 721

**entreprises adhérentes
distinctes ont bénéficié
d'une AMT***

* Une même entreprise peut
bénéficier de plusieurs AMT au
cours de la même année

ILLUSTRATIONS chez nos entreprises adhérentes :



INFORMATION SUR LE TRAVAIL EN HORAIRES POSTÉS

En **avril 2024**, l'entreprise **Aguettant**, située sur le secteur de **Tourcoing**, a procédé à une modification importante des rythmes de travail, introduisant de nouveaux horaires postés pour une partie de ses salariés.



Pour répondre aux interrogations et préoccupations du personnel, l'infirmier santé au travail, également spécialiste de l'hygiène du sommeil et de l'insomnie, a accompagné les salariés concernés dans cette transition. 5 sessions ont été organisées, regroupant environ **60 participants**.

Elles visaient notamment à expliquer les impacts physiologiques et psychologiques des horaires postés, à fournir des conseils pratiques sur la gestion du sommeil, l'alimentation et le bien-être ainsi qu'à promouvoir des pratiques favorisant une bonne hygiène de vie.

L'entreprise **Aguettant** a bénéficié d'une
sensibilisation sur le travail en horaires postés



RISQUE ROUTIER

Sur le secteur de **Roubaix-Leers**, suite à l'accident de l'un de ses salariés, l'entreprise **Chauffage du Nord** a fait appel aux conseillers en prévention de PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour une sensibilisation au risque routier.



*L'entreprise **Chauffage du Nord** a bénéficié d'une sensibilisation au risque routier*

Via des ateliers pédagogiques et ludiques, l'ensemble du personnel, soit **une trentaine de personnes**, a pu prendre conscience des différents facteurs de risques liés aux déplacements routiers (fatigue, alcool, téléphone, drogues...).



RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Pour élaborer son DUERP et notamment son plan de prévention, l'entreprise **ALPES**, implantée à Marcq, Lambersart et La Madeleine, a sollicité le centre de **Lomme** pour être conseillée sur la méthodologie de repérage et d'analyse des risques psycho-sociaux. L'équipe santé travail a pu échanger sur le sujet avec des représentants des trois établissements, membres de la Direction et représentants du personnel.



RISQUE TMS

Après sa visite dans les locaux de **France Travail**, le médecin du travail du centre de **Somain** a proposé une sensibilisation collective aux risques de troubles musculosquelettiques liés au travail sur écran. Très intéressée par la démarche, l'entreprise a accepté la proposition.

Les participants ont été répartis en 3 groupes de 10 pour pouvoir échanger plus facilement sur l'installation des postes de travail de salariés volontaires. De nombreuses modifications de postes de travail ont été apportées en direct lors de cette matinée, à la grande satisfaction de tous !



COOPÉRATION

INTER-SECTEURS

au bénéfice de la prévention !

Le **6 juin 2024**, les centres **Denis-Godefroy**, **Valmy**, **Sainghin-en-Mélantois** et **La Plaine** ont participé ensemble, au Forum Sécurité et Santé organisé par **Eiffage** à destination de son personnel.

Les équipes sont intervenues auprès des **110 salariés** du Siège et ont proposé différents ateliers : bruit, addiction, risque chimique, risque routier, maintien en emploi, nutrition...

PST Formation était également présent et a pu sensibiliser aux gestes de premiers secours.

À l'issue de cette journée, l'entreprise a recueilli les avis très positifs des participants et a repéré de nouvelles actions de prévention à mettre en place pour limiter les risques professionnels.

*Forum Sécurité et Santé organisé par **Eiffage***





RISQUES LIÉS AU BRUIT

Suite au regroupement de trois services sur un même plateau, l'entreprise **CGL**, située sur le secteur de **Marcq-en-Barœul**, a sollicité PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour une étude d'ambiance sonore. Il s'agissait de mesurer l'impact du bruit dans un espace partagé, sur la base de données à la fois quantitatives et qualitatives.



*L'entreprise **CGL** a sollicité PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour une étude d'ambiance sonore*

Un protocole de bruit a ainsi été réalisé sur deux demi-journées, en fonction du taux d'occupation maximal et moyen des locaux, lié à l'absence de certains salariés en télétravail.

Le niveau sonore diffusé dans les casques utilisés pour les appels téléphoniques a également été testé.

En complément, un questionnaire anonyme, issu du questionnaire GABO de l'INRS, a été soumis aux salariés concernés.



RISQUE CHIMIQUE

Les équipes du centre de **Seclin** sont intervenues chez les adhérents **Turbotrucks** et **Ghistelinck** pour une sensibilisation aux risques liés à de fortes expositions aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des composés organiques qui se créent lors de la combustion incomplète ou lors de la pyrolyse de matières organiques.

L'objectif était double : faire prendre conscience de la dangerosité des HAP aux salariés exposés et dépister via une analyse d'urines, d'éventuelles contaminations (biométrie à venir).

Découvrez en vidéo la sensibilisation au risque bruit et aux risques chimiques menée par le centre d'Orchies auprès de l'entreprise Stratiforme





LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service Prévention intervient dans **4 domaines** : ergonomie, métrologie-HSE, toxicologie, épidémiologie-statistiques, avec des experts à disposition des équipes santé travail.

Sur chacun des 12 secteurs de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, un **Référent Prévention** est identifié et a pour mission d'accompagner de manière proactive les équipes en prévention primaire, par exemple, en participant avec les responsables et les médecins du travail délégués de secteur, à la construction des actions de prévention par secteur géographique en fonction du PRST4 ou des données statistiques locales.

Les métiers sont aussi représentés par des **médecins référents** en toxicologie-suivi de santé, en toxicologie-biométrie et en épidémiologie/indicateurs santé travail.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose d'un **service Prévention**, qui accompagne les équipes santé travail et les entreprises adhérentes pour mettre en place des actions de prévention primaire.



Exemple d'intervention

Sur le secteur de **La Madeleine**, une ergonome et une infirmière santé travail sont intervenues dans **l'entreprise Lemahieu** pour faire le point sur les postes de travail. Elles ont réalisé plusieurs études de postes et des entretiens avec les salariés.

Les interventions ont révélé des limites organisationnelles, pouvant impacter la santé de certains salariés.

Lorsqu'elle a pris connaissance des conclusions, l'entreprise a immédiatement réagi. Accompagnée par les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, elle a pris des mesures pour allier bien-être au travail et productivité.



Intervention chez Lemahieu

NOS ADHÉRENTS

parlent de nous !

La direction du **Groupe Orizon** a décidé de revoir l'organisation du travail en s'appuyant sur une analyse des risques professionnels et des besoins opérateurs. Les opérateurs ont été étroitement associés à la réflexion et PÔLE SANTÉ TRAVAIL a apporté son expertise en matière d'ergonomie et de prévention des risques professionnels.



N'hésitez pas à vous abonner à la page PÔLE SANTÉ TRAVAIL sur LinkedIn : astuces, actus, éclairage juridique... Vous y trouverez de nombreuses informations qui vous aideront à développer vos actions de prévention.

Une semaine d'animations pour sensibiliser les collaborateurs de la **Brasserie Lambelin** au handicap et mieux comprendre les défis des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel.



ZOOM SUR...

UNE ACTION DE PRÉVENTION DANS UNE BRANCHE PROFESSIONNELLE

En 2020, dans le cadre de son projet de service, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a mis en place le PAPS : Plan Annuel de Prévention en Secteur. Il s'agit de réaliser une action de fond auprès de plusieurs adhérents d'un même secteur d'activité ou d'une profession identique.

Exemple sur le secteur de Saint-Omer



En 2024, les équipes de Saint-Omer ont déployé un PAPS auprès des **boulangers-pâtisseries** de leur secteur. L'objectif de la démarche était d'améliorer la prévention des risques et le suivi des salariés en approfondissant l'étude des situations de travail et des tâches exposantes ainsi qu'en évaluant les risques spécifiques à cette profession.

Dans cette optique, les équipes ont réalisé plusieurs actions en milieu de travail et des visites médicales ciblées sur les salariés concernés. Une attention particulière a également été portée au suivi des apprentis, nombreux dans cette profession.



- Mise à jour de **31 fiches d'entreprises**, intégrant un questionnaire spécifique et quelques rappels réglementaires concernant les apprentis ;
- Administration de **38 questionnaires** auprès de salariés reçus en visite médicale ;
- Réalisation de **41 examens du souffle** via la méthode de la boucle débit-volume : il s'agit de mesurer les débits ventilatoires, pour identifier - voire mesurer - une éventuelle gêne respiratoire. Dans le cas présent, quelques situations nécessitant une orientation vers un spécialiste ont pu être repérées.

Ce projet a permis de confirmer certains risques repérés préalablement mais aussi d'identifier de nouveaux risques prioritaires, dont les troubles musculosquelettiques, les risques respiratoires (poussières) et le risque chimique (produits de nettoyage).

Les suites à donner sont en cours de construction afin de mieux accompagner encore les employeurs et de leur fournir les meilleures préconisations pour mettre en place un plan de prévention adapté.

Une attention particulière
auprès **DES APPRENTIS BOULANGERS**

Ce projet a permis aux infirmiers santé travail d'optimiser le contenu des visites de suivi de santé réalisées auprès des apprentis. Des informations spécifiques, tenant notamment compte de leur arrivée récente dans le monde professionnel, ont été ajoutées, revenant sur des sujets incontournables, tels que la réglementation, l'importance de porter les équipements de protection individuelle...

En complément des actions menées toute l'année par ses équipes, PÔLE SANTÉ TRAVAIL donne régulièrement rendez-vous à ses adhérents, que ce soit en présentiel ou à distance.

UN PROGRAMME DE WEBINAIRES de prévention toute l'année

En 2024, le service Prévention, en lien avec la Direction de la Communication et les équipes santé travail, a proposé un programme de webinaires portant sur des thématiques santé travail ou des risques professionnels : risque au travail et addictions, démarche d'évaluation des risques professionnels au cœur du management des entreprises ou encore travail et risques cardiovasculaires.

10	1 400	560
webinaires	participants	vues en replay

L'objectif poursuivi est d'informer les entreprises adhérentes, de les mobiliser sur un risque qui les concerne et de leur proposer un accompagnement.

Exemple avec l'entreprise Lionor, sur le secteur de Caëstre

Suite au webinar proposé par PÔLE SANTÉ TRAVAIL en **janvier 2024** sur les addictions, l'entreprise **Lionor** a proposé lors d'un CSSCT de changer son règlement intérieur et de mettre en place une journée « safety day », pour l'ensemble du personnel, soit environ **150 salariés**.

L'équipe santé travail a tenu un stand sur les addictions, qui a permis aux participants de s'interroger sur leur consommation. De nombreuses questions ont été posées pendant la journée mais aussi par mails après l'intervention. Cette sensibilisation a permis de montrer l'expertise de nos professionnels de santé, de créer du lien avec l'entreprise et de rendre les salariés acteurs de leur prévention.



Stand « addictions » dans l'entreprise **Lionor**

LA PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ciblés entreprises



Universités d'été du Médef



25 ans du MASE

Salon Innov'Prev BTP

Régulièrement, l'expertise de PÔLE SANTÉ TRAVAIL est sollicitée et nos professionnels de santé participent à des événements ou salons à destination des entreprises, comme :

- Lors du **salon Innov'Prev BTP** organisé par la Carsat Hauts-de-France et l'OPPBTP le **4 juin**, à Arras. L'occasion pour nos professionnels d'échanger en direct avec les entreprises sur la prévention des risques professionnels, et plus spécifiquement sur le risque chimique ;
- Lors des **Universités d'été du Médef**, le **4 juillet** à Marcq-en-Barœul, avec l'organisation d'un atelier « Comment prévenir les risques psychosociaux en entreprise ? » ;
- Aux **25 ans de l'Association régionale MASE***, organisés le **15 septembre** à Arras, avec l'animation d'un atelier portant sur les dernières actualités en matière de risque chimique. Il était co-animé avec un toxicologue de l'AST, et la participation des services s'est faite sous la bannière Présanse Hauts-de-France.

* MASE : référentiel qui promeut la structuration de la démarche Santé, Sécurité & Environnement en entreprise.



SUIVRE INDIVIDUELLEMENT L'ÉTAT DE SANTÉ AU TRAVAIL DES SALARIÉS

SUIVRE INDIVIDUELLEMENT L'ÉTAT DE SANTÉ AU TRAVAIL DES SALARIÉS

CHIFFRES CLÉS

SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS :

Nombre de visites
réalisées

146 229

visites médecins
(+2 %)

105 829

visites infirmiers
(+30 %)

12 046

**visites intervenants
extérieurs**
(infirmiers d'entreprise)

SUIVI DE SANTÉ INDIVIDUEL :

Nombre de salariés
distincts vus

218 164

(+10,1 %)

14 800

visites supplémentaires ont pu être honorées grâce à la
lutte contre l'absentéisme !

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITES :

264 110

visites en 2024, soit
+11,5 % vs 2023

dont

110 107

visites d'embauche

62 928

visites périodiques

21 077

visites de pré-reprise

24 232

visites de reprise

42 270

visites à la demande

3 342

visites de mi-carrière

88

visites de fin d'exposition

66

visites de fin de carrière

PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord
a assuré le suivi de

465 305

SALARIÉS EN 2024
(HORS ETT)

dont

355 874

salariés SIS

81 985

salariés SIR

27 446

salariés SIA



PROFILS PARTICULIERS

DE TRAVAILLEURS

INB	2 871
Saisonniers	180
Apprentis	20 466
Intérimaires	14 841
Salariés éloignés	5 174
Salariés détachés	64
Salariés indépendants	503
Employeurs non indépendants	349



NOUVEAU

ARRIVÉE DE L'IDENTITOVIGILANCE DANS LES CENTRES

Afin de garantir la bonne identité du salarié reçu en visite, PÔLE SANTÉ TRAVAIL met en place progressivement l'identitovigilance dans ses centres. Il s'agit de prendre toutes les mesures indispensables et réglementaires pour fiabiliser l'identification du salarié à toutes les étapes de sa prise en charge. L'objectif est de sécuriser ses données de santé, un facteur clé pour la qualité et la fiabilité de son suivi de santé.

Concrètement : comme déjà dans de nombreux établissements de santé, les salariés reçus en visite doivent pouvoir fournir une pièce d'identité valide à chaque étape de leur parcours en centre.

Trois centres ont été pilotes en 2024 : Lille Denis-Godefroy, Saint-Omer et Wasquehal.

Cela a été l'occasion de créer différents documents pour les équipes, de préciser l'information à donner...

La démarche sera déployée dans tous les centres en 2025.



JOB DE VIE, un dispositif d'auto-prévention

Job de Vie est un dispositif en ligne qui permet aux salariés de bénéficier toute l'année de conseils, tutos, vidéos, podcasts... pour les aider à développer leur culture d'auto-prévention.



Tous les contenus sont élaborés par des professionnels de santé au travail ou des experts dans leur domaine. En 2024, plusieurs collaborations ont ainsi été réalisées avec PST Formation, Atmo, Cap emploi...

Des expérimentations ont aussi été menées en entreprise, comme chez **Semnord** à Marquette-lez-Lille, **ARBS** à Marcq-en-Barœul, **Duriez agencement** à Templeuve ou dans les enseignes **ELECTRO DEPOT** de la métropole lilloise. Elles avaient pour but d'améliorer les contenus diffusés, de les rendre encore plus adaptés aux besoins des entreprises adhérentes et compréhensibles des salariés.

www.jobdevie.fr



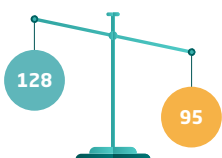
Expérimentation Job de Vie chez **Semnord**

LE DIRIGEANT D'ENTREPRISE : un suivi de santé dédié !

La loi du 2 août 2021 permet désormais aux dirigeants non-salariés d'être suivis par les Services de Prévention et de Santé au Travail. Chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, les dirigeants peuvent bénéficier d'un suivi dédié de prévention, dans le cadre soit de l'offre socle (si l'entreprise est déjà adhérente) soit de l'offre spécifique (s'ils n'ont aucun salarié suivi par PÔLE SANTÉ TRAVAIL).

Leur suivi intègre notamment la possibilité de tester leur santé mentale, via le dispositif Amarok, spécialement conçu pour eux.

En savoir plus sur notre accompagnement des dirigeants



223 personnes ont fait l'évaluation de leurs satisfacteurs et de leurs stresseurs

- 128 ont eu une balance positive
- 95 ont eu une balance négative. Parmi elles, 82 ont fait le test de dépistage burnout
 - ▷ 23 personnes sur 82 ont eu un **score > 4,5/7** à l'échelle de risque de burnout. Elles ont été invitées à compléter le formulaire de contact Amarok. 11 l'ont rempli et ont pu être contactées par un professionnel de santé.





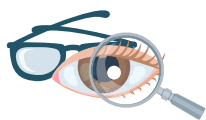
SUIVRE INDIVIDUELLEMENT L'ÉTAT DE SANTÉ AU TRAVAIL DES SALARIÉS

PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose en interne d'un Service de Spécialités Médicales et Sociales, ce qui facilite la prise de rendez-vous avec des spécialistes : ORL, pneumologues, cardiologues...

Prise de sang réalisée au centre médical de Lille, rue Denis-Godefroy



EXAMENS DE SPÉCIALITÉS



OPHTALMOLOGIE

196



PNEUMOLOGIE

375



NEUROLOGIE

40



PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

2 327

5 511

consultations de
spécialités réalisées



DÉBRIEFING
POST-TRAUMATIQUE

81



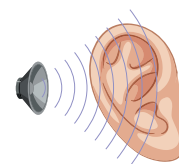
DERMATOLOGIE

114



CARDIOLOGIE

622



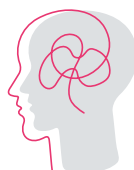
ORL

735



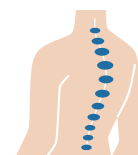
DIÉTÉTIQUE

391



PSYCHIATRIE

495



RHUMATOLOGIE

135



EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

360

EFR

(Épreuves Fonctionnelles
Respiratoires) dont DLCO et
Salbutamol

4 448

BDV

(Boucle Débit Volume)

3 510

RADIOS

6 257

PRISES DE SANG

1 464

RECUEILS URINAIRES

2 005

AUDIOGRAMMES

112

**DÉPISTAGES D'APNÉE DU
SOMMEIL**



*Examen de spirométrie : mesure du débit inspiratoire
et expiratoire, des volumes pulmonaires et parfois des
boucles débit volume (BDV)*



SUIVRE INDIVIDUELLEMENT L'ÉTAT DE SANTÉ AU TRAVAIL DES SALARIÉS

Être au plus proche des salariés pour les accompagner dans leur prévention, c'est aussi la mission de nos équipes ! Au-delà des visites médicales, essentielles dans le suivi de santé individuel, **nos professionnels de santé au travail organisent des ateliers de sensibilisation au sein des centres médicaux de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.**

L'objectif : informer et conseiller les salariés sur des thématiques de prévention (risque routier, risque bruit, risque chimique, addictions, travail sur écran...). Ces temps d'échanges permettent aux salariés de prendre conscience des risques auxquels ils sont exposés au quotidien et de devenir acteurs de leur prévention et de leur santé au travail !

Exemple lors de la Journée Nationale de l'Audition...



Les centres de **Lille Denis-Godefroy**, **Lomme**, **Hallennes**, **Tourcoing** et **Wasquehal** ont profité de cette journée en mars pour sensibiliser les salariés reçus en visite aux risques liés à leur environnement sonore.

Un thème également exploité à **Douai** le **4 avril**.



Journée Nationale de l'Audition - Lille Denis-Godefroy



Journée Nationale de l'Audition - Wasquehal



Journée Nationale de l'Audition - Tourcoing

...ou des Journées de la sécurité routière au travail...



Ateliers de sensibilisation, quiz, parcours avec lunettes d'alcoolémie, voiture tonneau, réalité virtuelle... À l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail, qui se sont tenues du **27 au 31 mai 2024**, les équipes des centres de **Marcq-en-Barœul**, **la Madeleine**, **Wasquehal**, **Somain**, **Roubaix** et **Leers** ont organisé de multiples actions à destination des salariés suivis et des employeurs pour faire prendre conscience du risque routier et du rôle essentiel de la prévention.

De nombreux sujets étaient au cœur des échanges : la préparation d'un déplacement professionnel, les comportements à adopter sur la route, les risques liés à la consommation d'alcool et aux substances psychoactives... Près de **300 salariés ont été sensibilisés** pendant cette semaine et ont ainsi pu discuter en direct avec les équipes.



Journées de la sécurité routière au travail - Leers



Journées de la sécurité routière - Somain



Journées de la sécurité routière - Roubaix



Journées de la sécurité routière - Marcq-en-Barœul

Découvrez aussi les vidéos tournées lors des ateliers de sensibilisation organisés au centre d'Armentières sur la prévention des addictions...

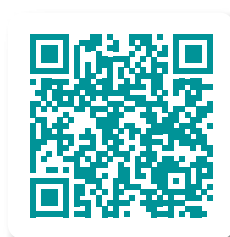
... et au centre d'Orchies sur le risque silice et TMS.



ZOOM SUR...

LE SUIVI DES

TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES



CHIFFRES CLÉS

14 841

salariés intérimaires
ont été reçus en visites

79 %

des visites intérimaires
sont réalisées par les
médecins et 21 % par
les infirmiers santé
travail

57 %

des visites concernent
des salariés bénéficiant
d'un suivi individuel
renforcé



Le 11 avril à Lille, Denis-Godefroy



Le 18 juin à Roubaix



Le 27 juin à Douai



Le 10 septembre à La Madeleine





Des centres **PLUS ACCUEILLANTS**

PÔLE SANTÉ TRAVAIL dispose de 20 centres répartis sur l'ensemble du territoire couvert, au plus proche des salariés suivis. Afin d'améliorer les modalités d'accueil et d'offrir de meilleures conditions de travail à ses équipes, ces centres font régulièrement l'objet d'aménagements.

En 2024, le centre de **Saint-Omer** a été particulièrement concerné. En effet, **une extension de 200 m²** a été réalisée. Elle a permis d'augmenter le nombre d'espaces de consultation, passant de 9 à 16, et de créer deux secrétariats (8 au total désormais). Sur le dernier trimestre, des travaux d'amélioration du centre ont démarré dans le bâtiment principal, tout en maintenant l'activité.



Extension de 200 m² sur le centre de Saint-Omer

Dans le cadre du projet de numérisation de tous les dossiers médicaux, nous avons pu enlever les armoires de stockage d'archives. Ce projet s'est également poursuivi dans plusieurs centres (**Armentières, Douai, Lomme**). C'est l'occasion de récupérer l'espace vidé pour revoir l'organisation spatiale et pour créer de nouveaux espaces de consultations et d'exams.

À noter :

Les centrales d'alarmes et les systèmes de protection de l'ensemble des centres et du Siège ont été uniformisés en 2024. Un contrat de contrôle technique des ascenseurs, des monte-charges et des élévateurs PMR a également été mis en place.



NOUVEAU

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a commencé à renouveler son **parc d'écrans** pour homogénéiser les informations diffusées dans ses salles d'attente aux salariés. La moitié des centres a été équipée ; l'installation se poursuivra au premier semestre 2025.



ZOOM SUR...

LA PLANTATION D'ARBRES AUTOUR DE NOS CENTRES

Avec l'ouverture du centre médical des **4 cantons** à Villeneuve d'Ascq, un projet de plantation aux abords du centre a été lancé au dernier trimestre 2024 avec l'entreprise adaptée **Cadiflor**, qui œuvre à trouver une solution de professionnalisation et d'inclusion sociale pour des travailleurs en situation de handicap.

Cette action s'inscrit pleinement dans la démarche RSE de PÔLE SANTÉ TRAVAIL et répond également à un enjeu de maintien en emploi, qui est une de nos missions en tant que Service de Prévention et de Santé au Travail.

Découvrez en vidéo le reportage sur la plantation d'arbres par l'entreprise adaptée Cadiflor



Ouverture de **TROIS NOUVEAUX CENTRES**

PÔLE SANTÉ TRAVAIL poursuit également sa démarche de développement et d'amélioration du parc immobilier en investissant dans de nouveaux locaux. Trois nouveaux centres ont ouvert en 2024 :

À Tourcoing

Suite à l'incendie du centre de Tourcoing rue Raymond-Poincaré, les équipes ont d'abord été accueillies par leurs collègues de Roubaix, puis ont réinvesti pour quelques mois leur ancien centre rue Gabriel-Péri, afin de pouvoir assurer le suivi de santé des salariés. En parallèle, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a entrepris d'aménager un plateau de 850 m² en plein centre-ville, rue de Tournai.

Ouvert au public depuis le **18 avril**, les équipes bénéficient désormais d'un centre fonctionnel, spacieux et lumineux comprenant :

- 20 cabinets médicaux et 10 secrétariats,
- 3 salles d'examen complémentaires,
- 2 salles d'attente,
- une salle de pause avec cuisine.



Nouveau centre de Tourcoing

À Villeneuve d'Ascq

L'équipe a emménagé dans un immeuble neuf situé dans le quartier des 4 cantons à Villeneuve d'Ascq. Ouvert au public depuis le **27 juin**, le centre dispose de :

- 12 espaces de consultation et 5 secrétariats,
- 3 salles d'examen complémentaires,
- une salle de pause avec cuisine et un extérieur.



Nouveau centre des 4 Cantons

En amont de leur dernière réunion de l'année, le **12 décembre**, les membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont eu l'occasion de s'y retrouver pour le visiter et y déjeuner en compagnie des équipes.



Visite du nouveau centre des 4 Cantons avec les membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle

À Orchies

Les équipes d'Orchies ont pris place dans un nouveau bâtiment, à quelques mètres de l'ancien, toujours dans la ZAC de l'Europe. Les conditions sont beaucoup plus adaptées à la pratique et à l'accueil des salariés suivis car le centre bénéficie désormais de :

- 10 cabinets médicaux et 5 secrétariats,
- 3 salles d'examen complémentaires,
- une salle de pause avec cuisine et un extérieur.



Nouveau centre d'Orchies



FAVORISER LE MAINTIEN EN EMPLOI ET PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

FAVORISER LE MAINTIEN EN EMPLOI ET PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a été parmi les premiers services à mettre en place sa cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle).

Cette cellule vient en appui de l'équipe santé travail ; elle l'oriente et la conseille dans l'accompagnement à proposer à un salarié en difficulté : aménagement du poste de travail, reclassement interne ou externe, bilan de compétences, formations...

Elle agit aussi sur le plan collectif, en informant et en sensibilisant les entreprises des secteurs d'activité les plus exposés (industrie, construction, logistique, sanitaire et social notamment).

CHIFFRES CLÉS

3 557

demandes orientées vers
les **Cellules Maintien en
Emploi**

4 793

personnes distinctes
ayant fait l'objet d'un
avis d'aptitude

1 733

dossiers **RQTH** déposés

25 119

**aménagements de
poste** réalisés

655

salariés pris en
charge par les
**assistantes sociales du
SSTRN**

1 420

accueils diagnostic
réalisés par PST
Formation

791

dossiers traités
par les **instances
locales CARSAT PDP**

119

bilans de compétences
réalisés par
PST Formation

L'état de santé pouvant se dégrader pour de multiples raisons (professionnelles, sociales, familiales, budgétaires...), la cellule travaille en étroite collaboration avec tous les acteurs du maintien en emploi comme l'Assurance Maladie, la Carsat, Cap Emploi, la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, le FASTT, PST Formation...



FORMATION PDP POUR DEUX MÉDECINS DU TRAVAIL

En 2024, 2 médecins du travail, **Juliette Caudrelier** et **Justine Chaigneau**, ont été spécifiquement formées à la PDP et sont désormais titulaires d'un DIU Santé et Maintien en Emploi.

DES PARTENARIATS

au service des employeurs et des salariés



Pour officialiser le partenariat existant entre eux depuis longtemps, PÔLE SANTÉ TRAVAIL et Cap Emploi ont signé le 26 janvier 2024, une convention visant à favoriser l'insertion et le maintien en emploi des salariés en situation de handicap.

Ce partenariat renforce leurs coopérations au titre de la PDP et vise à :

- **sécuriser** l'insertion professionnelle,
- **anticiper** et **prévenir** le risque de désinsertion professionnelle,
- **accompagner** à l'évolution et/ou à la transition professionnelle,
- **favoriser** le maintien en emploi,
- **aider** à l'accès aux dispositifs de retour à l'emploi.

Les professionnels de santé de PÔLE SANTÉ TRAVAIL peuvent ainsi orienter vers Cap emploi, les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) qui sont en risque de désinsertion professionnelle.

En fonction de situations spécifiques, Cap emploi peut, de son côté, orienter certains salariés vers la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Ce dispositif ancre encore davantage la capacité des deux acteurs à répondre aux attendus de la loi d'août 2021 renforçant la prévention de la désinsertion professionnelle.



Signature de la convention de partenariat entre PÔLE SANTÉ TRAVAIL et Cap Emploi



Dans le cadre de la convention de partenariat régional liant Présanse Hauts-de-France à l'AGEFIPH, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a également participé aux côtés de différents services de prévention et santé au travail (ASMIS, AST et Présosa) aux 3^{èmes} Rencontres du maintien en emploi et de la reconversion, qui se sont tenues à Lille le 7 novembre 2024.

L'occasion pour le Dr Alain Moniez de revenir sur le rôle du médecin du travail dans la prévention de la désinsertion professionnelle, et pour les équipes santé travail présentes sur le stand, de répondre aux questions des salariés en reconversion et des employeurs.



3^{èmes} Rencontres du maintien en emploi



Enfin, toujours pour lutter contre la désinsertion professionnelle, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a renouvelé sa participation aux **Printemps de la Prévention**, organisés par l'Institut Pasteur de Lille. Le 11 juin, le Dr Justine CHAIGNEAU, médecin du travail, est intervenue sur la thématique « Comment détecter et soutenir les salariés vulnérables ? » permettant aux employeurs présents d'avoir les clés nécessaires pour soutenir leurs salariés en difficulté.



Printemps de la Prévention - Institut Pasteur



LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE au cœur de notre action...

...dans les secteurs d'activité exposés

Fin novembre, une équipe du secteur de **Douai** est intervenue sur un chantier de l'entreprise **Jean Lefebvre Nord** pour analyser les conditions de travail en chantier Voiries et Réseaux Divers et sensibiliser individuellement les salariés aux enjeux du maintien en emploi.

Cette intervention a également permis de former une interne à la réalisation d'une visite de chantier avec l'outil « grille de visite de chantier » créé par le groupe BTP de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.



Intervention sur les conditions de travail dans l'entreprise **Jean Lefebvre Nord**

...lors de journées thématiques

Lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, l'agence de publicité **Epsilon** a sollicité une équipe du centre de **Marcq** pour sensibiliser aux risques liés au travail sur écran et pour préconiser des aménagements de poste, notamment pour les salariés porteurs de handicap.

L'après-midi, l'équipe a tenu un stand pour répondre aux questions complémentaires des salariés. L'accompagnement de l'équipe santé travail dans le cadre du maintien en emploi a pu être souligné à plusieurs reprises.

...ou lors d'événements partenaires

À la demande de l'entreprise **France Travail**, une équipe du centre de **Wasquehal** a participé le **10 décembre 2024**, au « **Job Dating Tour** », un forum à destination des chercheurs d'emploi. L'objectif était de valoriser le rôle d'un Service de Prévention et de Santé au Travail en matière de maintien ou de retour à l'emploi et ce, à destination de salariés seniors en recherche d'emploi (types de visites, dossier MDPH, service social...). **Plus de 400 personnes ont participé à l'événement** et plusieurs sont passées par le stand de PÔLE SANTÉ TRAVAIL pour demander conseil, voire aborder d'autres problématiques.

...auprès de publics handicapés

Une équipe du centre de **Tourcoing** s'est rendue à différentes reprises à l'**ESAT du Roitelet**, qui accueille des travailleurs âgés de 18 à 60 ans, en situation de déficience intellectuelle. L'objectif était de sensibiliser ce public aux bonnes règles de la vie quotidienne.

À cette occasion, les salariés ont pu, par groupes de 10, recevoir des informations sur deux thèmes principaux : Nutrition et sommeil / Hygiène et santé, un thème qui a été associé à la fabrication d'un savon « maison », très simple à produire.

L'équipe a porté une attention particulière aux supports utilisés, pour qu'ils soient très visuels et ludiques, afin d'être adaptés aux personnes ayant des difficultés à lire et à écrire.



Djamila MRHANA, conseillère maintien en emploi, un interlocuteur majeur dans la Prévention de la Désinsertion Professionnelle



PST FORMATION, partenaire incontournable dans la Prévention de la Désinsertion Professionnelle

PST Formation, filiale de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, est un partenaire très impliqué dans la démarche de prévention de la désinsertion professionnelle. En lien étroit avec Cap emploi, elle intervient notamment en réalisant des bilans de compétences.



Réunion Cap Emploi et PST Formation en octobre 2024

CHIFFRES CLÉS

1 420

accueils diagnostic :

consultations pour personnes en arrêt maladie ou en situation de handicap reçues dans le cadre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle, en vue d'une réorientation ou d'une évolution professionnelle

119

personnes ont fait un bilan de compétences assuré par l'une des dix psychologues du travail spécialisées dans l'accompagnement de la transition professionnelle

Taux de satisfaction

97 %



LE SAVIEZ-VOUS ?

Se former ou former ses équipes, c'est aussi une façon de rester en emploi et de s'adapter à l'évolution des métiers, des conditions de travail... Là aussi, PST formation propose une **offre de formations dédiées à la prévention des risques au travail**.

Organisme certifié Qualiopi (Certification renouvelée en avril 2024 pour 3 ans), **PST Formation a formé 2 659 stagiaires en 2024.**



Exemple avec la formation incendie, animée par Franck CORBINO, ancien pompier de Paris

Chaque année, de nombreuses entreprises subissent des incendies importants menant à l'arrêt total ou partiel de leurs activités. Si le nombre de victimes est relativement peu élevé, les conséquences d'un incendie sont souvent dramatiques : 70 % des entreprises victimes d'un sinistre majeur disparaissent dans les mois qui suivent.

PST Formation propose différentes formations : manipulations des extincteurs, guide et serre-files d'évacuation, équipiers incendie.

Il organise aussi les **exercices d'évacuation semestriels** et conseille les entreprises dans leur communication des consignes de sécurité.



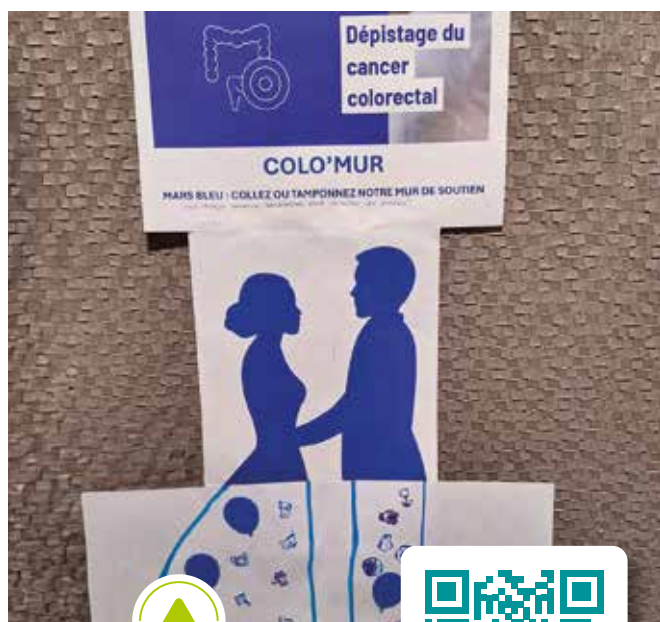
FAVORISER LE MAINTIEN EN EMPLOI ET PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Nos équipes interviennent également pour sensibiliser à la survenance de certaines maladies.

Maître mot : la prévention notamment par le dépistage, comme ici lors de sensibilisations réalisées par nos équipes à l'occasion de journées thématiques.

MARS BLEU

Notre centre médical de **Somain** a profité de l'événement pour organiser une campagne d'information auprès des salariés sur le dépistage du cancer colorectal.



Colo'Mur à Somain

Des questions ciblées ont été posées aux personnes de plus de 50 ans ; une documentation dédiée a été remise, incitant notamment les personnes plus exposées à se faire dépister, d'autant que le dépistage est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Je fais mon dépistage -
Institut national du cancer

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION en mars

Exemple dans notre centre de **Tourcoing**, où **36 salariés** reçus en consultation ont participé à une sensibilisation au bruit. Cet atelier proposait des informations sur les différents types de protection auditive, des conseils sur le port des EPI (conseil d'hygiène et d'utilisation, information sur l'importance de les porter et les conséquences sur la santé dans le cas contraire...), un jeu test sur l'échelle et l'exposition au bruit et un test sur un simulateur de perte d'audition.



Centre de Tourcoing - Journée Nationale de l'Audition

OCTOBRE ROSE, pour sensibiliser les femmes au cancer, notamment au cancer du sein

Comme chaque année, plusieurs centres de PÔLE SANTÉ TRAVAIL se sont mobilisés pour informer les femmes reçues en consultation : **Armentières, Caëstre, Douai, Hallennes, Leers, Lille rue Denis-Godefroy, Lomme, Orchies, Roubaix, Sainghin, Seclin, Somain, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq (4 Cantons et Valmy), Wasquehal.**



Centre de Villeneuve d'Ascq, rue de Valmy



Centre de Douai - Sensibilisation dans l'entreprise Socor



Secteur Roubaix - Leers



Centre de Tourcoing - Entreprise Idea



Centre de Wasquehal



Centre de Somain



Centre de Seclin - Entreprise Bétrancourt



Centre de Douai

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE en novembre

À cette occasion, les entreprises **Euro Information Production** et **Euro Information Développement** basées à Verlinghem, ont sollicité le centre de **Lomme** pour que l'équipe santé travail tienne un stand d'information et réalise des tests glycémiques capillaires. **80 salariés ont ainsi été sensibilisés.**



Nos équipes peuvent aussi intervenir pour expliquer une maladie et montrer comment maladie et maintien en emploi peuvent être compatibles.

Cela a été notamment le cas pour deux centres médicaux autour de l'épilepsie.

L'ÉPILEPSIE, AU CŒUR DES QUESTIONS EN ENTREPRISE

Une équipe du secteur d'**Armentières** est intervenue à la demande de l'entreprise **AFEJI**. En effet, cette structure est spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap dont certains sont épileptiques.

Les moniteurs et le personnel administratif, démunis face aux crises d'épilepsie de leurs usagers, se sont tournés vers leur équipe de prévention. Après avoir complété leur documentation, l'équipe est intervenue et a répondu à toutes les questions des encadrants. Ceux-ci se sont montrés ravis et rassurés de connaître les gestes de base et d'apprendre que la sécurisation était la priorité dans l'attente des secours.

L'épilepsie est aussi le sujet qui a motivé l'entreprise **Brunel**, à faire appel à nos équipes de notre centre de **Wasquehal**. Un de ses salariés travaillant en open-space et souffrant d'épilepsie sévère, fait régulièrement des crises sur son lieu de travail, ce qui peut être à la fois inquiétant et impressionnant pour ses collègues. Un professionnel de santé au travail est donc intervenu pour présenter la maladie, ses mécanismes, sa prise en charge et surtout pour conseiller sur la manière d'agir et de protéger leur collègue en cas de crise.



ZOOM SUR...

L'ENDOMÉTRIOSE

1 femme sur 10 est touchée par l'endométriose avec souvent, des répercussions dans le travail. Pour autant, le sujet reste encore tabou en entreprise. C'est pourquoi, dans le cadre du PRST 4 Hauts-de-France, **un atelier a été organisé le 8 mars 2024 à Arras**, avec pour objectifs, de partager les connaissances et de poser les bases d'une réflexion autour d'un plan d'action adapté au monde professionnel.

Lors de cet événement, le Dr Maryvonne HAVEZ, médecin du travail chez PÔLE SANTÉ TRAVAIL, a reprecisé le rôle du médecin du travail dans l'accompagnement des salariées et de l'entreprise. Elle a également pu valoriser certains rendez-vous avec l'équipe santé travail, comme la visite de pré-reprise, qui permettent une reprise adaptée au poste de travail.



Conférence sur l'endométriose - Arras



1
femme sur
10

est touchée par
l'endométriose



Les échanges ont permis de conclure qu'il est nécessaire :

- de faire connaître la maladie et de trouver des pistes pour le maintien en emploi des salariées touchées ;
- d'informer tous les acteurs (employeurs, salariés, professionnels de santé) ;
- d'aborder ces questions dans un dialogue social et constructif de prévention des conditions de travail.



ZOOM SUR...

LA VEILLE SANITAIRE

Dans un objectif de prévention et de maintien en emploi, la veille sanitaire est un levier important. C'est pourquoi PÔLE SANTÉ TRAVAIL participe régulièrement à différentes enquêtes.

Exemple avec **EVREST** (Évolutions et Relations en Santé au Travail)



Le dispositif EVREST est un observatoire national pluriannuel qui fournit des indicateurs en santé travail. Alimenté par des médecins du travail et des chercheurs, il permet d'analyser et de suivre différents aspects des conditions de travail et de la santé des salariés. L'exploitation des réponses est double :

- à l'échelle nationale et régionale (références, travaux de recherche, veille)
- à l'échelle de l'entreprise, d'un secteur, d'un métier, d'un SPSTI.

L'observatoire contribue à la veille sanitaire, notamment dans le cadre du 4^{ème} Plan de Santé au Travail.



NOUVEAU

Pour faciliter la saisie unique des données, le questionnaire de pré-visite EVREST a été intégré dans le logiciel métier en 2024. Testé initialement quelques mois par les centres d'Orchies et de Somain, le dispositif a été étendu à l'ensemble des centres de PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Il permet aux équipes d'administrer plus vite et plus facilement le questionnaire.

TOXILIST

TOXILIST, une appli de veille collaborative

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a développé « TOXILIST », une application collaborative innovante qui facilite le partage et le recueil harmonisé d'informations sur les agents chimiques. Aujourd'hui utilisée par 80 SPSTI en France, l'appli TOXILIST permet aux équipes d'assurer un meilleur suivi de santé, de mieux conseiller les entreprises sur la prévention du risque chimique, d'analyser plus facilement les Fiches de Données de Sécurité, de mieux repérer les dangers et substances chimiques émises par certains procédés de travail.

En 2024, TOXILIST a permis à PÔLE SANTÉ TRAVAIL de traiter **10 350 fiches de données** de sécurité présentes chez plus de **400 entreprises adhérentes**.



TOXILIST,

une appli... et pas seulement !

Les 80 SPSTI qui utilisent TOXILIST sont réunis en association, afin de développer une collaboration inter-SPSTI durable dans le domaine de la toxicologie appliquée en santé au travail.

L'objectif : accompagner les entreprises dans la prévention des risques liés aux agents chimiques en milieu de travail et protéger ainsi les salariés de leurs expositions !

L'association a également pour but de créer, d'animer et de coordonner un réseau de **110 professionnels spécialisés en risque chimique**, qui échangent, partagent leur expertise et concourent à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.



MOBILISER, ACCOMPAGNER ET IMPLIQUER NOS ÉQUIPES

MOBILISER NOS ÉQUIPES

Acteur reconnu en matière de prévention, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL participent régulièrement à différents travaux, événements et réflexions, avec d'autres structures de santé.

L'appartenance au RÉSEAU PRÉSANSE



Les équipes font partie de différents groupes de travail au niveau national : Ressources humaines, Systèmes d'information, Communication... Au niveau régional, la participation est aussi très active : animation du réseau des communicants Hauts-de-France, montage en cours du réseau des DSI, participation au réseau des qualitiens.



En complément, les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'impliquent également dans les événements organisés par le réseau Présanse, comme lors des Rencontres Santé Travail.

Du **18 au 22 mars 2024**, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a coordonné l'organisation de **7 webinaires en région, portant sur des thématiques variées : préparation du retour à l'emploi, parcours de prévention, prévention des TMS, accueil des nouveaux arrivants, prévention du risque bruit...**

Le soutien à l'ASSOCIATION TOXILIST



Les TOXIDAYS en mars 2024 à Marseille

TOXILIST

Fort du succès des premiers « TOXIDAYS », les Journées Nationales de Toxicologie appliquée en Santé au Travail, à Lille en 2022, PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est fortement engagé aux côtés de l'Association TOXILIST, dans la seconde édition, organisée les **20 et 21 mars 2024**, à Marseille cette fois.

Destiné aux professionnels de prévention et de santé au travail, cet événement permet de diffuser les connaissances scientifiques liées à la toxicologie professionnelle, de partager le savoir et de capitaliser les expériences.

Objectif : mieux accompagner les entreprises adhérentes dans la prévention des expositions professionnelles aux agents chimiques.

CHIFFRES CLÉS

418

participants

84

SPSTI représentés

9

institutionnels présents :

ANSES, INRS, CARSAT, DGT, DGA, OPPBTP, INERIS, Présanse, Société Médecine et Santé au Travail PACA

10

CHU représentés

12

partenaires

Les interventions au **CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL**



Plusieurs professionnels de **PÔLE SANTÉ TRAVAIL** ont participé au **37^{ème} Congrès National de Médecine & Santé au Travail**, organisé à Montpellier du **4 au 7 juin 2024**.

À noter :

Tous les sujets présentés ont été sélectionnés par le Comité scientifique du CNMST.



Des contributions remarquées

L'occasion pour les équipes de valoriser leurs travaux et réflexions, sous différentes formes :

3 posters :

- « Le repérage en santé travail des salariés aidants en difficulté » par Coralie TAISNE, Stéphanie PORCON et Céline LAMBLIN (infirmières santé travail)
- « Améliorer la veille en santé travail, une utopie ? » par le Dr Florian TONÉ (médecin du travail)
- « Les risques professionnels chez les opticiens » par Pauline NOTTER et Audrey DAMBRICOURT (infirmières santé travail)

2 communications orales :

- « Approche pluridisciplinaire et enjeux santé travail dans une enseigne de commerce multisites » par le Dr Gautier HERBET (médecin du travail) et Sylvain CAMPISTRON (ergonome)
- « LA MAECT (Méthode d'Analyse et d'Évaluation des Conditions de Travail) et ses applications en lien avec les Services de Prévention et de Santé au Travail » par le Dr Christian MOREL (médecin du travail)



Nabila AIT ELDJOUDI est venue présenter l'ensemble des travaux du PRST4 lors de la JIST du 19 janvier 2024

L'implication dans les travaux du **PRST4**

PÔLE SANTÉ TRAVAIL a poursuivi ses participations aux différents travaux menés dans le cadre du 4^{ème} Plan Régional Santé Travail.

Pour partager les connaissances, Nabila AIT ELDJOUDI, Adjointe à la responsable du Service Santé Sécurité au Travail de la DREETS, est venue présenter l'ensemble des travaux du PRST4 lors de la Journée d'Information Santé Travail du **19 janvier 2024**, réunissant toutes les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Elle a rappelé l'objectif commun, partagé avec les SPSTI : transformer les situations de travail et agir sur la sur-sinistralité, en privilégiant la prévention à la réparation.



MOBILISER, ACCOMPAGNER ET IMPLIQUER NOS ÉQUIPES

ACCOMPAGNER ET IMPLIQUER NOS ÉQUIPES

PÔLE SANTÉ TRAVAIL compte 636 salariés en 2024, dont plusieurs nouveaux embauchés, salariés qui sont sans cesse formés.

41

personnes
ont été recrutées
en CDI en 2024,
dont :



4

médecins du travail

13

IST et IDE en licence

1

IPRP

6

collaborateurs
médecins

4

AEP et secrétaires
médicaux

5

conseillers en
Prévention

Sans oublier le **renforcement des services supports** (DGA, DSI, RH, services généraux).

La recherche de QVCT au quotidien

Du 14 au 25 octobre, les salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL ont pu s'exprimer librement et anonymement sur différents thèmes liés à leur vie professionnelle : travail au quotidien, conditions de travail, relations avec les collègues, management, parcours professionnel, perception de la stratégie...

75 % des salariés ont répondu au questionnaire en ligne du **baromètre social**.

90 %

des salariés sont satisfaits de
travailler au sein de PÔLE SANTÉ
TRAVAIL !

94 %

des salariés affirment que leur
travail leur plaît

90 %

des salariés pensent que
PÔLE SANTÉ TRAVAIL favorise
l'intégration et l'accompagnement
des nouveaux embauchés

Du 4 au 8 novembre 2024, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a également organisé sa **semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail** en proposant chaque jour, un atelier digital sur des thèmes variés : Cultiver l'optimisme - Détox digitale - Automotivation, autodétermination - Gestion du stress - Priorité et équilibre
Près de **166 salariés s'y sont inscrits !**

Enfin, **4 enquêtes ponctuelles** ont été réalisées en interne pour sonder la satisfaction des salariés sur un sujet précis :

- la qualité de leurs nouveaux locaux pour les équipes du centre de Tourcoing
- la qualité de la prestation du centre de Service Utilisateurs pour l'ensemble des salariés
- la satisfaction à chaud des responsables de secteur relative à l'utilisation du logiciel de commandes et de facturation
- la satisfaction à froid des utilisateurs du logiciel métier



99
/ 100

INDEX ÉGALITÉ

Femme - Homme

2024

LA FORMATION, un enjeu majeur !

497

salariés formés

13 553

heures de formation

1 214

stagiaires

81

salariés ont suivi
le parcours d'intégration
en ligne
Santé Travail Academy



Les experts métier de PÔLE SANTÉ TRAVAIL interviennent aussi régulièrement auprès de leurs collègues pour les former directement en interne.

Exemples avec :

Les juristes de la Direction RH qui ont dispensé des formations auprès de • **109** personnes (100 pour l'actualisation des connaissances et 9 en formation initiale).

Elles ont aussi créé une nouvelle formation : Droit et pratique de l'AEP.

Le Service Transformation & Accompagnement Métier qui est intervenu quant à lui pour former au logiciel métier et à ses évolutions auprès de • **59** nouveaux arrivants,
• **221** personnes en formation continue,
• **29** infirmiers d'entreprises directement en entreprise.

À noter : ce service s'est structuré en 2024 pour pouvoir davantage accompagner le changement et faciliter la mise en place des projets structurants. Au total, **28 projets** ont ainsi été accompagnés sur l'année.

De la **FORMATION DIPLÔMANTE...**

18

médecins collaborateurs
sont en DIU, à différents
niveaux d'avancée dans
leurs quatre années de
spécialisation

6

infirmiers
ont démarré la licence Santé
Travail auprès de l'ISTNF

1

AEP

a démarré le cursus
Conseiller en Prévention en
septembre 2024

6

internes

ont été intégrés en stage
lors des sessions de mai et
de novembre 2024

...au **DIPLÔME**

Plusieurs salariés de PÔLE SANTÉ TRAVAIL, en formation et tutorés par des professionnels de santé en interne, ont également été diplômés en 2024 :

- **9 infirmiers ont soutenu leurs licences et sont devenus Infirmiers Santé Travail**
- **1 médecin collaborateur est devenu Médecin du Travail**
- **2 assistantes d'équipes pluridisciplinaires ont eu la certification « Conseiller en prévention »**

Les salariés diplômés en 2024 et leurs tuteurs





Les équipes de PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'engagent aussi quotidiennement pour améliorer l'organisation générale de l'Association et le service rendu, tant en interne qu'en externe.

Des DÉMARCHES ORIENTÉES « CLIENTS »

Pour mieux répondre à ses missions, notamment mieux suivre les salariés et mieux accompagner les entreprises adhérentes, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a souhaité renforcer encore sa qualité de service. C'est dans cette optique qu'a été lancé en interne le projet : « **Approche service client** ». L'objectif : améliorer l'expérience client, que ce soit du côté adhérent ou du côté salarié !

Cinq chantiers ont ainsi été identifiés :

- **meilleure maîtrise de la data**, qui nous permettra de mieux connaître nos publics et de mieux qualifier nos actions futures
- **logistique et équipements**, visant à poursuivre nos efforts dans ce domaine
- **animation, parcours et satisfaction clients**
- **accompagnement au changement**
- Et enfin un dernier chantier de **cadrage et d'organisation générale de l'ensemble**.

Atelier de réflexion lors du lancement du projet « Approche service client »



Les CONTRATS DE SERVICE

Pour développer une culture client / fournisseur en interne et favoriser la qualité opérationnelle des actions entreprises, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a mis en place des « contrats de service » inter-directions.

43

contrats de services ont ainsi été conclus en interne, représentant

153

engagements de service.

L'engagement dans les DÉMARCHES DE CERTIFICATION

Que ce soit pour répondre aux attendus de la loi pour la certification SPEC 2217 ou pour valider une démarche collective interne, l'engagement dans une démarche de certification conforte aussi à la volonté de toujours mieux nous tourner vers nos clients, que ceux-ci soient internes ou externes. Il s'agit de rendre le meilleur service possible, dans de meilleurs délais, avec une meilleure satisfaction à l'arrivée.

Les travaux de préparation à la CERTIFICATION SPEC 2217 de PÔLE SANTÉ TRAVAIL

En vue de l'audit de certification lié à la SPEC 2217 prévu en **février 2025**, la responsable Qualité et la responsable du service Transformation ont accompagné les équipes tout au long de l'année 2024.



Présentation de la certification SPEC 2217

Plusieurs actions ont été mises en place :

- Points réguliers d'information en comités de direction, réunions d'encadrement, journées du personnel
- 16 réunions de présentation en centres ou dans les services
- Constitution d'un fonds documentaire dédié
- Réalisation d'un audit blanc en **juin 2024**
- Formation de 7 auditeurs internes puis organisation d'audits internes dans les 20 centres et pour les services Relations Entreprises, Prévention, Spécialités Médicales et Sociales, Communication.
- Réalisation d'un webinar le **3 décembre 2024**.

Le succès de la CERTIFICATION ISO 9001 pour 3 Directions

Trois Directions de PÔLE SANTÉ TRAVAIL - **Ressources humaines (DRH), Systèmes d'information (DSI), Administration et Finances (DAF)** - ont entamé une démarche de certification ISO 9001 : 2015.

Ce référentiel normatif international définit des exigences permettant de mettre en place un système de management de la qualité visant à améliorer en permanence la production ou le service rendu. L'objectif : répondre aux besoins et aux attentes des clients et assurer leur satisfaction.

Après un audit blanc en **février 2024** pour la DRH et en **juin 2024** pour la DAF et la DSI, les trois Directions ont été officiellement auditées les **5 et 6 décembre 2024**.

**Succès complet : aucune non-conformité !
PÔLE SANTÉ TRAVAIL est officiellement certifié
par l'AFNOR.**



Certification ISO 9001 de 3 Directions

Le renforcement de la SÉCURITÉ INFORMATIQUE

PÔLE SANTÉ TRAVAIL doit garantir la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité et l'authenticité des informations qui sont traitées. La sécurité informatique est donc un enjeu majeur qui nécessite de sensibiliser les équipes. Des formations, des challenges, des tests... sont ainsi régulièrement proposés.

Enfin, dans le cadre des exigences de la SPEC 2217, la Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-S) a été évaluée, afin de s'assurer de la bonne adéquation des pratiques avec les contraintes d'un système d'information impliquant des données de santé.



MOBILISER, ACCOMPAGNER ET IMPLIQUER NOS ÉQUIPES

En 2024, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a poursuivi le renforcement de sa communication interne.

La création des RÉUNIONS D'ENCADREMENT

Désormais, chaque trimestre, l'équipe de direction réunit les managers du Siège, les experts métier et les responsables de secteur pour faire un point d'étape sur les actualités, les projets en cours et pour les faire réfléchir sur différentes thématiques. L'occasion pour les salariés de partager la stratégie, de poser leurs questions... en toute convivialité.

Ces journées permettent de compléter les autres formes de communication interne, que sont le journal interne trimestriel et les journées d'information santé travail. **Ainsi, chaque mois, le personnel reçoit des informations émanant de la Direction sur les projets en cours et l'actualité.**



La mise en place de la GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS

En 2024, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a mis en place une GED, gestion électronique de documents. Baptisée **Eurêka**, cette GED recense tous les documents validés que peuvent utiliser les salariés de PST.

Cette GED est complétée par l'intranet qui diffuse les actualités des services, l'état d'avancement des projets et qui est un point d'entrée vers les différentes applications métier utilisées en interne.

123

documents
approuvés
et mis en ligne
entre
septembre et
décembre 2024 !



ZOOM SUR...

LE PROJET DE SERVICE

2020-2025 :

Cap sur la prévention et l'efficience !

En 2020, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a rédigé son projet de service pour les 5 ans à venir.

En savoir plus sur le projet de service



17 actions ont été identifiées, répondant à 4 axes :

- Augmenter les actions de prévention primaire chez nos adhérents
- Développer et déployer notre offre de services et d'accompagnement
- Renforcer notre expertise et nos conseils sur nos thématiques de prévention incontournables
- Développer l'expérimentation

14

actions étaient réalisées et clôturées
au 31 décembre 2024

Les équipes se sont aussi mobilisées tout au long de l'année 2024, pour soutenir différentes causes :

COLLECTE de paires de lunettes

Pour donner une seconde vie aux paires de lunettes et participer à une action responsable et durable, une collecte a été organisée lors de la JIST du 28 juin avec l'entreprise les **Lunettes de Zac**.

Près de **150 paires** ont été collectées et pourront être réutilisées :

- **45 montures ont pu être reconditionnées** par des salariés en situation de handicap ou en réinsertion professionnelle chez AlterEos ou Vitamine T,
- **90 montures ont été données** à des associations, par exemple Lunettes sans frontières, Les yeux des écoliers ou encore Mahola Health Foundation,
- **10 montures ont servi à la formation de salariés** en situation de handicap ou en réinsertion professionnelle.



Collecte de paires de lunettes



MARCHE contre le cancer

En octobre, PÔLE SANTÉ TRAVAIL a présenté une équipe de **260 salariés qui ont marché pour la Yul** : une équipe record jamais enregistrée !

Un chèque d'une valeur de **1 300 €** a ainsi été remis à l'Association Mes Amis, Mes Amours, pour lui permettre d'accompagner des personnes touchées par le cancer, soit par l'achat de perruques, soit par des aides facilitant la pratique sportive.



Marche contre le cancer



Soutien aux athlètes paralympiques

SOUTIEN au maintien en emploi

PÔLE SANTÉ TRAVAIL s'est engagé aux côtés de la Fondation du Sport Français via le « Pacte de performance », pour soutenir deux athlètes et salariés de la métropole lilloise, sélectionnés pour les Jeux Paralympiques Paris 2024 : Pierre-Antoine BAELE (triathlète) et Anne-Sophie CENTIS (paracycliste). L'occasion pour les équipes de marquer leur engagement dans le maintien en emploi, une valeur chère à tous.

Retrouvez le bilan quadriennal des actions RSE menées par PÔLE SANTÉ TRAVAIL entre 2021 et 2024





Ensemble, développons la culture de prévention !



636 collaborateurs

114 équipes pluridisciplinaires
en prévention primaire et en santé au travail
agissant auprès de nos

31 800 adhérents et de leurs

466 000 salariés,

dans nos **20** centres médicaux
et en milieu de travail.

**Retrouvez nos actualités, nos infographies,
nos webinaires en replay... sur**

Notre site internet



www.polesantetravail.fr

Notre réseau social



Notre plateforme e-santé travail



jobdevie.fr

Juin 2025 - Rédaction/Mise en page : PÔLE SANTÉ TRAVAIL

Crédits photos : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL / Photographe : Jean-Michel Broux - istockphoto.com - freepik.com - vecteezy.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

